



Quel risque pour non presentation de justificatif

Par **babou25**, le **13/05/2008** à **10:52**

Bonjour,

Voilà je travaille dans la même entreprise depuis 4 ans.

lors de mon entretien d'embauche, j'avais dit que j'avais le niveau BTS (diplôme non obtenu)

.

ce jour mon patron me demande de justifier le niveau (passer en 1994).

Je lui ai fourni un certificat de scolarité.

Je risque quoi si je ne peux lui fournir une preuve?

en sachant qu'il veut me virer,

merci de votre réponse